



## DEPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE BARBY

---

### ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (Z.A.C.) DU GRAND CLOS

### AVIS

Mme le Maire de la Commune de Barby (Savoie) informe le public que l'avis de l'Autorité Environnementale sur l'étude d'impact relative au projet d'aménagement du secteur du Grand Clos ainsi que cette étude seront mis à la disposition du public à compter du 2 juillet 2012 pour une durée de 15 jours.

Les pièces du dossier seront consultables à la mairie de Barby le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18h. Chacun pourra consigner ses observations éventuelles dans un registre ouvert à cet effet.

L'avis de l'Autorité Environnementale sera affiché en Mairie et consultable sur le site internet de la Commune de Barby.

Barby le 18 juin 2012

Le Maire,  
  
Catherine CHAPPUIS